

LA PAROLE
AUX
ACTEURS

Loïc Pène, maire de Saint-Aignan-sur-Roë

L'atelier d'architecture nous a permis de concevoir un processus de renouvellement urbain, ignoré par les élus jusqu'ici, en densifiant les dents creuses dans le centre bourg limitant ainsi la consommation de terres agricoles.

Lors de l'élaboration du PLU, validé en 2018, certaines propositions avancées par l'atelier d'architecture ont été inscrites dans des Opérations d'Aménagements Programmées et serviront de fil conducteur aux nouveaux et futurs élus pour les prochaines années.

Erwan Le Meur, étudiant ENSA-PB

J'ai eu l'occasion de participer à deux reprises à ces ateliers d'architecture, le premier à Saint-Pierre-des-Nids et le second à Meslay-du-Maine. A chaque fois, ces expériences ont été très enrichissantes.

Elles m'ont permis de pouvoir avoir des échanges très concrets avec les habitants et les élus pour mieux comprendre leurs besoins et leurs problématiques.

En tant que futur architecte ayant étudié à Paris, elles m'ont donné un réel intérêt pour ces problématiques, fortement ancrées dans l'actualité, de revitalisation des territoires.

Je ne sais pas encore de quelle manière, mais je pense que ce sujet s'intégrera à ma pratique professionnelle.

Anne Maquéro, paysagiste conseil de l'État

L'atelier est l'occasion de sensibiliser les élus et les étudiants à la question du paysage, de prendre celui-ci comme fil conducteur des propositions.

Le paysage ce n'est pas que la campagne, c'est aussi celui du bourg, celui qui est perçu, vécu par les habitants au quotidien. Apprendre à voir, à regarder et à comprendre l'évolution des lieux, à mettre en évidence les enjeux et à imaginer le futur : ce sont les objectifs qui ont été atteints par tous les ateliers.

Les suites données aux ateliers

Saint-Pierre-des-Nids - atelier 2018



Les étudiants ont montré de nombreuses pistes de réflexion pour valoriser le patrimoine et revitaliser le centre-bourg.

La commune a lancé fin 2019 une étude pré-opérationnelle avec une approche globale du bourg pour définir les enjeux pour la revitalisation.

Cette étude a intégré 7 espaces publics de commune et la continuité des mobilités douces.



Saint-Denis-de-Gastines - atelier 2016

L'atelier d'architecture et une étude du CAUE ont contribué à la réflexion menée par la commune sur la requalification de son centre-bourg.

La commune a lancé :

- en 2017, une étude pré-opérationnelle sur 5 espaces publics : 3 places majeures de la commune, le carrefour du tiers-lieu et la continuité des venelles ;

- la construction d'un tiers-lieu en coeur de bourg en 2020.

Saint-Aignan-sur-Roë - atelier 2015

Les problématiques initiales de la commune étaient son manque de salles pour le périscolaire et la vétusté de son restaurant scolaire.

L'atelier a mis en évidence un espace non qualifié en coeur de bourg (l'ancien terrain de foot à proximité de la mairie et de l'école).

En 2018, une étude pré-opérationnelle sur le secteur a permis de créer un plan guide pour les années à venir avec la création d'un restaurant scolaire, d'une nouvelle mairie, de l'habitat intergénérationnel, d'un mail paysager avec des espaces de convivialité et de jeux.

2020 a vu la construction du restaurant scolaire, bâtiment passif.



Étude globale

Huitorel et Morais, architectes, assistés de Bassinet et Turquin, paysage

Restaurant scolaire

Huitorel et Morais, architectes



CONCEPTION ET RÉALISATION

© DDT de la MAYENNE - SAU/ADT - janvier 2021

sources : Saint-Aignan-sur-Roë, Nulle-sur-Vicoïn, Saint-Denis-de-Gastines, Meslay-du-Maine, Saint-Pierre-des-Nids, dessins ENSA-PB, maquette ENSA-PB.

ATELIERS D'ARCHITECTURE RURAUX EN MAYENNE

Un territoire rural

La Mayenne est un département à dominante rurale, considéré comme faiblement peuplé (307 084 habitants, soit 59 hab/km²).

10 % des 242 communes représentent plus d'un tiers de la population.

Le département de la Mayenne est concerné par les mêmes enjeux que de nombreux territoires ruraux. La consommation de terres agricoles y est encore importante et la qualité des paysages mérite une meilleure prise en compte.

Mais cette situation est réversible. Il est aujourd'hui possible d'envisager différemment le développement de ces territoires si l'on s'attache à :

- limiter l'étalement urbain,
- reconquérir les centres bourgs par le renouvellement urbain (densification, rénovation, réhabilitation, restructuration du patrimoine existant),
- promouvoir la qualité des constructions, des entrées de ville et de l'espace public pour participer à la « qualité de vie » dans les bourgs,
- préserver les paysages, l'identité.

L'atelier d'architecture

La direction départementale des territoires de la Mayenne sur la proposition de Marc Botineau, architecte-conseil, et Anne Maguero, paysagiste-conseil, a décidé de faire intervenir annuellement des étudiants en architecture auprès d'une commune sous la forme d'ateliers.



2014 - Assé-le-Béranger - 1
2015 - Saint-Aignan-sur-Roë - 2
2016 - Saint-Denis-de-Gastines - 3
2017 - Nulle-sur-Vicoïn - 4
2018 - Saint-Pierre-des-Nids - 5
2019 - Meslay-du-Maine - 6

L'atelier d'architecture consiste pour des futurs architectes ou des urbanistes à intervenir sur un territoire afin d'établir un diagnostic et de formuler des préconisations.

Le but est de faire la démonstration par des opérations concrètes que des solutions existent et sont applicables dans les différents territoires.

Cette démarche présente un double avantage :

- apporter une réflexion de qualité aux communes et identifier des propositions innovantes ;
- offrir à des étudiants, l'occasion de se confronter à des cas concrets, de plus dans un contexte rural relativement peu abordé lors des études d'architecture.





Les enjeux

L'atelier doit permettre de :

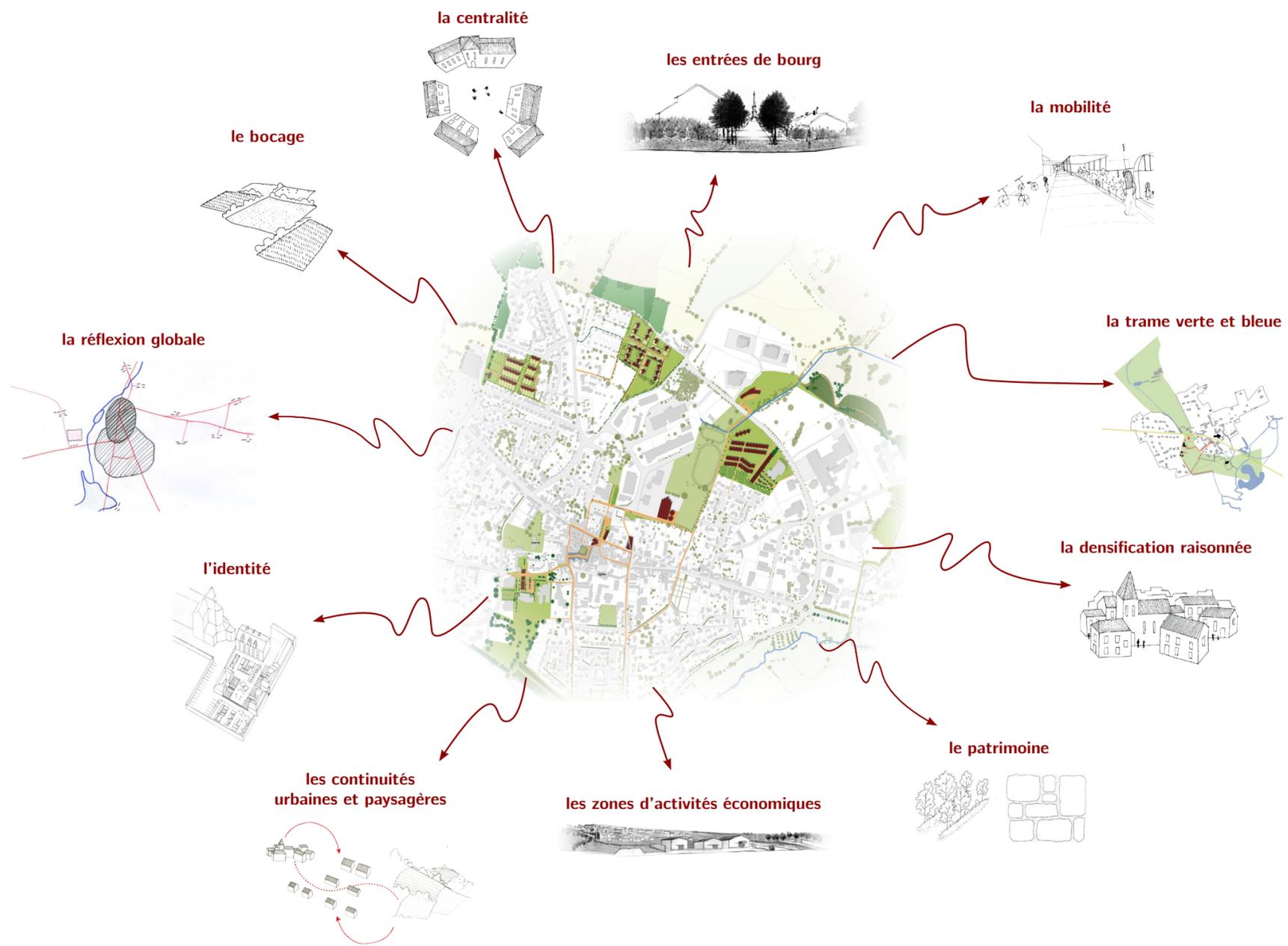
- sensibiliser les élus et les habitants sur les potentiels d'aménagement de leur commune,
- identifier les problématiques actuelles du territoire (la consommation foncière, notamment agricole, la mobilisation du bâti existant vacant et/ou énergivore, la mobilité durable ...),
- révéler les qualités et les potentiels d'une aire d'étude méconnue le milieu rural,
- mettre en forme des propositions à l'échelle d'intentions et de principes,
- attirer l'attention des étudiants sur les enjeux actuels en milieu rural et sur le rôle des acteurs de la transformation du territoire.

Les apports et enseignements

Un outil de développement de toute commune soucieuse de l'aménagement durable de son territoire pour faire émerger des projets ancrés dans leur paysage et permettant de :

- défendre une vision globale et à long terme en évitant ainsi un urbanisme au « coup par coup » ;
- élaborer un « Plan guide » où la notion de projet est au cœur des réflexions ;
- démontrer par ces opérations concrètes, que des solutions de requalifications de centres-bourgs sont possibles par la densification, la réutilisation de fonds de parcelles, et réalisables dans différents territoires ;
- contribuer à l'émergence de projets qui intègrent différentes politiques publiques ;
- mobiliser des professionnels pluridisciplinaires pour établir des diagnostics pertinents et proposer des pistes d'amélioration ;
- faire connaître à des étudiants, futurs acteurs de nos territoires, les enjeux du monde rural ;
- sensibiliser les habitants sur le devenir de leur commune ;
- répondre plus aisément aux appels à projets.

La réflexion des étudiants porte sur :



pour améliorer un cadre de vie

- la valorisation des cheminements piétons à travers des venelles existantes et le développement de leur maillage sur la commune ;
- la qualification des espaces publics : donner un sens au lieu ;
- la limitation de l'étalement urbain par le travail sur le bâti vacant, les « dents creuses » ;
- l'équilibre entre densification et espace vert : conservation de jardins, création de jardins partagés, d'espaces de rencontre ... ;
- la continuité verte à travers le bourg grâce à des espaces collectifs ;
- la création de lotissement dans l'enveloppe de la commune avec un travail sur la typologie du bâti, le dimensionnement des parcelles, l'orientation, les formes architecturales ... ;
- la mixité intergénérationnelle et la mixité fonctionnelle ;
- la prise en compte de la topographie du terrain ;
- l'interface entre le bourg et les espaces environnants ;
- la mise en valeur des points de vue sur le paysage ;
- ...

Thierry Chrétien, maire de Saint-Denis-de-Gastines

L'accueil des élèves de l'école d'architecture de Belleville a permis d'avoir une vision externe et structurelle de l'agglomération, et de porter des orientations sur les aménagements de nos espaces urbains.

Le travail « riche » de cet atelier rural a été l'élément déclencheur pour approfondir des études sur 5 secteurs en liaison les uns avec les autres.

Lors de la présentation de leurs projections, les élèves architectes ont échangé avec la population et les associations, un projet a émergé, avec l'initiative de notre Tère action : la création d'un tiers lieu.

Adel Mohamedi - étudiant ENSA-PB

L'étude approfondie de Meslay-du-Maine et plus largement du département mayennais a été d'un grand intérêt pédagogique.

Tout d'abord pour comprendre les strates décisionnaires et politiques, moins complexes qu'en métropole, mais surtout pour le contact concret que nous avons pu avoir avec le territoire mayennais, ses habitants et ses acteurs.

Les présentations successives de ce projet (auprès de la mairie puis devant les agents de la DDT Mayenne) ont été très formatrices et éclairantes.

Chacune des personnes rencontrées durant ces cinq mois de travail nous a accueillis, informés sur ce territoire afin de nous permettre d'y voir les particularismes architecturaux et paysagés, et, ainsi d'aborder le projet d'architecture avec énergie, curiosité et intérêt.

Direction Départementale des Territoires de la Mayenne

C'est par une approche innovante comme celle-ci, que l'on mesure l'intérêt de faire rejoindre les réflexions théoriques sur le développement durable et les réalités de terrain.

Les ateliers d'architecture proposent une démarche raisonnée mais laissent une place importante à l'imagination.

La notion de projet est au cœur des réflexions sur le devenir des communes.

Le succès des travaux menés tient à la prise en compte de la globalité des questionnements qu'ils soient paysagers, environnementaux ou architecturaux.